

Anne-Catherine Menétrey-Savary
Octobre 2016

« Le premier jour d'un condamné » : un livre de l'avocat Loïc Parein

Loïc Parein fut l'avocat de Claude D. le meurtrier de Marie. Au lendemain de ce procès très médiatisé, il dit avoir ressenti le besoin de prolonger sa réflexion autour de sa plaidoirie, avec l'intention, explique-t-il, « de traiter d'une question sensible au travers d'un fait d'actualité vu de l'intérieur ». C'est surtout de l'internement à vie qu'il est question.

« C'est un livre salutaire, écrit Antoine Chollet dans « Pages de gauche », « alors que réapparaissent certaines opinions péremptoires sur une justice jugée trop lénifiante, faite pour les criminel-les et non pour les victimes ». Durant le procès, l'avocat a tenté de dissuader les juges de prononcer un internement à vie. En vain. Ils ont ainsi anéanti ce que Loïc Parein appelle « le droit à l'espoir ». Ce livre comporte une postface de Robert Badinter, qui formule lui aussi un avertissement: « Prenons garde de ne pas substituer à notre justice de responsabilité une justice de sûreté, où le pouvoir aura changé de main. Ce système aura marqué dans l'histoire trop de régimes odieux. »

Editions de l'Hèbe, 2016, 160 p. 30.- francs : [« Le premier jour d'un condamné »](#)

ACMS